



CENTRE DE RÉFÉRENCE  
EN AGRICULTURE ET  
AGROALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC

---

Une initiative du Comité  
établissement et retrait  
de l'agriculture

# Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec

## Section *Formation et perfectionnement*

**Avril 2004**

---

Note : Le présent document est tiré du Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec publié en avril 2004 par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

Pour consulter le

[Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec](#)

## Formation et perfectionnement

Les jeunes agriculteurs devront gérer des entreprises qui deviennent de plus en plus complexes. Une formation en agriculture est de plus en plus considérée comme un préalable pour s'établir dans les meilleures conditions possibles. Selon Parent, Perrier et Tondreau (2002), une bonne préparation à l'établissement pour la relève englobe de compléter une formation en agriculture, de suivre des cours de formation continue après l'obtention du diplôme, de suivre des cours sur le transfert de ferme, etc. La présente section dresse un portrait de la formation de la relève en agriculture au Québec. Elle présente les cours offerts aux jeunes, présente quelques statistiques sur l'évolution de l'enseignement en agriculture et termine avec la perception qu'ont les jeunes de l'importance de la formation.

### Formation spécialisée en agriculture

#### **Augmentation du niveau de scolarité de la relève.**

Au Québec, les établissements de formation répartis sur l'ensemble du territoire offrent 11 programmes de formation conduisant à un diplôme d'études professionnelles en agriculture (DEP), 15 programmes menant à une attestation de formation professionnelle (AFP), sept programmes qui aboutissent à un diplôme d'études collégiales (DEC), ainsi que 15 programmes de niveau universitaire spécialisés en agroalimentaire (voir la rubrique Enseignement et recherche en annexe). Les établissements offrant une formation spécialisée en agriculture dispensent également de la formation continue conduisant soit à des diplômes de plus courte durée, soit à de la formation sur mesure non créditée.

Le pourcentage de diplômés issus de la formation spécialisée en agriculture (DEP, AFP, DEC, baccalauréat) connaît une croissance significative et constante. Alors que ce taux se situait à 18 % en 1993, à 23 % en 1995 et à 30 % en 1997, il a atteint 52 % en 2000 (tableau 34). Cette amélioration est causée en bonne partie par l'augmentation du nombre de diplômés de niveau collégial.

Tableau 34. Nombre et pourcentage d'étudiants ayant complété une formation en agriculture

		1993		1995		1997		2000	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Formation agricole spécialisée	DEP	100	6	67	5	269	11	349	16
	DEC	148	9	163	13	447	18	508	24
	AFP	16	1	20	2	S.O.	S.O.	76	4
	Baccalauréat	21	1	27	2	61	2	78	4
Total de la formation agricole		285	18	277	23	777	30	1111	52
Autres formations non spécialisées		1285	82	956	77	1781	70	1018	48
<b>Total des diplômés</b>		<b>1570</b>	<b>100 %</b>	<b>1233</b>	<b>100</b>	<b>2558</b>	<b>100 %</b>	<b>2129</b>	<b>100 %</b>

Source : Profil de la relève agricole au Québec, MAPAQ, 2000

Par ailleurs, le niveau de formation de la relève s'est d'ailleurs amélioré depuis que le versement de l'aide à l'établissement a été lié au niveau de formation acquis par les jeunes agriculteurs qui désirent s'établir. En effet, en 2000, 46 % de la relève a atteint le niveau collégial et l'université, comparativement à 27 % en 1993 (tableau 35).

Tableau 35. Évolution du niveau de scolarité de la relève, 1993-2000

Année	Aucun diplôme	Secondaire	Collégial	Universitaire
	(%)	(%)	(%)	(%)
1993	19	53	23	4
1995	17	49	28	7
1997	11	51	31	7
2000	10	43	38	8

Source : Profil de la relève agricole au Québec, MAPAQ, 2000

Le pourcentage de ceux qui s'établissent sans diplôme régresse mais, à 10 %, ce taux demeure encore élevé pour de futurs chefs d'entreprises agricoles.

#### **Programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA)**

Le programme GEEA, d'une durée de 3 ans, conduit à l'obtention d'un DEC spécialisé et destiné aux futurs chefs d'entreprises agricoles. Au total, 11 collèges offrent cette formation, incluant le campus Macdonald et les deux campus de l'Institut de technologie agroalimentaire qui relèvent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Un peu moins de 50 % des crédits de ce programme proviennent de cours de gestion agricole.

Le tableau 36 décrit l'évolution de la clientèle de ce programme de 1999 à 2004. En comparaison avec l'année 1999-2000, chacune des années suivantes présente une décroissance du nombre d'inscriptions. Cette diminution, qui se situait à 11 % en 2000-2001, équivaut à 34 % en 2003-2004.

Tableau 36. Évolution du nombre d'inscriptions au programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA), 1999-2004

Année scolaire	Nombre d'inscriptions	Diminution du nombre d'inscriptions par rapport à l'année 1999-2000 (%)
1999/2000	1 007	–
2000/2001	896	- 11
2001/2002	836	- 17
2002/2003	761	- 24
2003/2004	669	- 34

Source : Direction du développement de la main-d'oeuvre et de l'information, compilation remise à l'auteur.

De plus, l'examen du tableau 37 révèle que, pendant cette même période de 5 ans, la diminution des inscriptions au programme GEEA (34 %) est plus marquée que la baisse de clientèle de l'ensemble des sept programmes offerts en agroalimentaire au niveau collégial (25 %).

Tableau 37. Évolution du nombre d'inscriptions pour l'ensemble des sept programmes de formation en agroalimentaire de niveau collégial, 1999-2004

Année scolaire	Nombre d'inscriptions	Diminution du nombre d'inscriptions par rapport à l'année 1999-2000 (%)
1999/2000	2 065	–
2000/2001	1 913	- 7
2001/2002	1 805	- 13
2002/2003	1 671	- 19
2003/2004	1 560	- 25

Source : Direction du développement de la main-d'oeuvre et de l'information, compilation remise à l'auteur.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment la baisse constante de la population collégiale engagée dans les programmes de niveau technique. Cette diminution se chiffre à 5 %, de 1999 à 2002 (Direction du développement de la main-d'oeuvre et de l'information). De plus, l'image négative et la dévalorisation du secteur agricole peuvent contribuer au désintéressement de la clientèle. La durée de la formation, qui est de 3 ans, peut également avoir un impact sur le nombre d'inscriptions. En effet, la persévérance aux études semble moins forte chez les jeunes inscrits au GEEA en comparaison avec la clientèle des autres programmes de niveau collégial en agroalimentaire.

#### **Entente DEC-BAC dans le domaine de l'agroalimentaire**

En février 2004, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et huit établissements collégiaux ont signé une entente Diplôme d'études collégiales-Baccalauréat (DEC-BAC). Cette entente permettra aux étudiants en Gestion et exploitation d'entreprise agricole des huit collèges concernés de se voir reconnaître jusqu'à 36 crédits dans deux programmes de baccalauréat de l'Université Laval, soit Agronomie et Économie et gestion agroalimentaires. Cet arrimage entre les formations collégiale et universitaire permettra aux étudiants de profiter d'un gain de temps de plus d'une année sur la durée habituelle de ces programmes.

Les huit établissements signataires de l'entente sont le Collège de Sherbrooke, le Collège Lionel-Groulx, le Cégep de Lévis-Lauzon, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le Cégep de Victoriaville, le Cégep de Matane, le Cégep régional de Lanaudière et l'Institut de technologie agroalimentaire.

#### **Formation continue en agriculture**

Les établissements d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou universitaire proposent de la formation continue qui peut être créditée ou non. Les difficultés engendrées par la diversité des cours offerts, jointes aux grandes distances entre les centres de formation et les entreprises desservies, ont favorisé la création, au début des années 80, du *Plan de soutien en formation agricole*. Au total, 14 collectifs régionaux sont chargés de la mise en œuvre de ce plan, qui inclut les priorités suivantes :

- promouvoir la formation agricole en tant qu'outil de développement du milieu;
- instaurer des mécanismes appropriés pour identifier les besoins de formation et leur donner la priorité;
- développer des stratégies de regroupement de la clientèle;
- harmoniser les actions des différents acteurs régionaux intéressés par la formation;
- évaluer la pertinence ainsi que la qualité des activités offertes.

Depuis 1981, le *Plan de soutien en formation agricole* a été adapté afin de tenir compte des besoins de la clientèle et de l'évolution du milieu scolaire. La responsabilité de mettre sur pied un plan d'action qui respecte les caractéristiques régionales revient au répondant en formation agricole engagé par chaque collectif.

Le tableau 38 décrit l'évolution de la participation aux activités de formation continue et met en évidence une diminution globale de la clientèle de 1997 à 2002. La baisse importante des inscriptions à l'attestation d'études collégiales (AEC) s'explique en partie par le fait, qu'en 2002, une nouvelle AEC a été développée à partir du DEC en GEEA, rendant caduques trois AEC qui avaient obtenu une popularité certaine dans les années 1990. De plus, cette nouvelle AEC doit se tailler une place parmi l'ensemble des autres priorités régionales en formation professionnelle.

Tableau 38. *Évolution de la participation à la formation continue en agriculture, 1997-2002*

Type de formation	1997		2002		Évolution des heures groupe de 1997 à 2002
	Heures-groupes	Nombre de personnes	Heures-groupes	Nombre de personnes	(%)
Attestation d'études collégiales (AEC)	10 484	270	400	23	- 96
Formation sur mesure	12 045	13 753	7 155	7 130	- 41
Formation créditée hors programme	648	245	592	67	- 10

Source : *Bilan du plan de soutien en formation agricole, 2002-2003*

Les raisons de la forte baisse des inscriptions à la formation sur mesure sont moins claires. Toutefois, la participation élevée d'il y a quelques années peut s'expliquer par la grande popularité de plusieurs activités, par exemple, les formations sur les pesticides. De plus, la durée moyenne de la formation sur mesure est passée de 20 heures en 1997 à 14,5 heures en 2002. La clientèle semble donc privilégier des activités de formation sur mesure de plus en plus courtes. D'une façon globale, la participation à la formation continue semble actuellement plafonner à environ 7 000 personnes et 8 000 heures groupe.

### Autres formes d'apprentissage

Certains établissements d'enseignement offrent un régime d'apprentissage en milieu de travail qui mène à une certification autre que celle du ministère de l'Éducation. Des partenaires issus de plusieurs secteurs définissent les normes de ce régime.

Depuis plusieurs années, certains établissements proposent également un processus de reconnaissance des acquis aux jeunes et aux adultes intéressés par l'agriculture. Cette reconnaissance a pour but d'identifier, d'évaluer et de reconnaître les compétences acquises à partir d'expériences professionnelles, personnelles ou en milieu scolaire. Il permet à la clientèle de bénéficier de plusieurs avantages dont :

- un bilan des habiletés et connaissances;
- l'exemption de un ou plusieurs cours;
- une économie de temps, d'énergie et d'argent.

Cette démarche exige toutefois le développement d'outils d'évaluation ainsi que la planification de la formation manquante, ce qui rend son application coûteuse. De plus, les personnes ayant bénéficié de ces programmes estiment que ce processus est long et qu'il nécessite beaucoup d'énergie, compte tenu des résultats obtenus. La reconnaissance des acquis semble cependant plus populaire au sein des entreprises que lorsqu'elle est offerte par les établissements d'enseignement.

D'autres formes d'apprentissage sont également disponibles, telles que la formation à distance et la formation en alternance travail-études. Cette dernière formule est particulièrement développée dans les Maisons familiales rurales dont la première au Québec est agroforestière et située dans la région de l'Estrie.

### Les jeunes face à la formation en agriculture

Les constats suivants s'appuient sur une étude récente (Éduconseil, février 2003) basée sur des entrevues réalisées auprès de 101 jeunes initialement inscrits à une formation agricole. De ce nombre, certains sont toujours aux études, d'autres les ont abandonnées, tandis qu'une partie d'entre eux ont obtenu leur diplôme. Seize intervenants du monde de l'éducation et du milieu agricole ont également été rencontrés.

Acquérir une entreprise agricole, soit par la reprise d'une ferme existante ou par le démarrage d'une nouvelle unité, constitue la principale source de motivation pour ceux qui s'inscrivent aux programmes de formation s'adressant à la relève agricole. Cependant, il existe des différences marquées entre les étudiants selon qu'ils proviennent du milieu agricole ou non (tableau 39).

Tableau 39. Facteurs influençant le choix de l'agriculture comme profession et la décision de suivre une formation agricole

Provenance sociale	Choix de l'agriculture comme profession	Décision de suivre une formation agricole	Appui parental
Famille agricole	Se fait tôt dans la vie car l'intégration au travail agricole s'effectue de façon progressive au sein de la famille.	Désir d'approfondir les connaissances existantes en mettant l'accent sur la gestion agricole.	Appui ferme mais un peu moins prononcé en ce qui a trait aux formations agricoles offertes au niveau secondaire.
Famille non agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se fait tardivement. Dépend du lien déjà existant avec le secteur agricole.</li> <li>Croyance que la réussite du DEC lié au programme GEEA donne automatiquement accès à l'établissement.</li> </ul>	La formation est perçue comme un levier pour devenir producteur.	Peu d'appui en raison d'une méconnaissance de l'agriculture, accompagnée d'une image négative de ce secteur.

Source : Étude sur les jeunes et la formation en agriculture, Éduconseil, 2003

Cette étude fait également ressortir les facteurs influençant la poursuite ou l'abandon des études (tableau 40).

Tableau 40. Facteurs influençant la poursuite ou l'abandon des études en agriculture

Comportement de l'étudiant	Les enseignants	Les programmes offerts	Le contexte social
La poursuite des études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne qualité de l'enseignement et pertinence du contenu (approche pédagogique et vulgarisation des connaissances).</li> <li>• Lien des compétences acquises avec la profession envisagée.</li> <li>• Encadrement apprécié (grande disponibilité des enseignants, atelier de dépannage, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'acquérir de nouvelles connaissances en lien avec le projet professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon équilibre entre le travail et les études.</li> <li>• Lien étroit entre le projet professionnel et les études.</li> </ul>
L'abandon des études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'enseignement et pertinence du contenu (approche pédagogique et vulgarisation des connaissances) considérées comme non satisfaisantes.</li> <li>• Difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux impératifs scolaires.</li> <li>• Compétences acquises jugées inutiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rythme scolaire trop rapide et difficultés d'adaptation lors de la première session.</li> <li>• Sentiment de faire du surplace et de perdre son temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à trouver un équilibre satisfaisant entre le travail et les études (absences répétées, fatigue durant les cours).</li> <li>• Après abandon, retour éventuel aux études pour ceux qui proviennent du milieu agricole. Réorientation pour ceux qui proviennent du milieu urbain.</li> </ul>

Source : Étude sur les jeunes et la formation en agriculture, Éduconseil, 2003